

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS le DOUZE du mois de MAI

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 05 mai 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON, GAUTIER, HALNA, HOUSTLER, HUCHER, JEZEQUEL, LANGLAIS, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE MASSON, LE PENVEN, LE PROVOST, MAILLAUD, MAINAGE, MONFORT, RAMEAU, SCHAEFFER-MORIN, TOPART, VELLA

Procurations : BILLIOU à LE PENVEN, BOYER à LE MASSON, CHARMENTRAY à LE HENAFF-LE JEUNE, JULIENNE à BOIRON, LE BIHAN à MAINAGE, PIROT à HALNA, MULLER à JEZEQUEL.

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2023-41

AUTORISATION A SIGNER UNE CONVENTION – MECENAT FINANCIER

Madame le Maire propose à l'Assemblée de l'autoriser à signer une convention avec les entreprises qui souhaitent apporter un soutien financier aux animations municipales organisées dans les domaines culturels et sportifs, et notamment le festival du Manga, dont la première édition a eu lieu le 28 janvier 2023.

Ce document fixe les conditions du soutien du Donateur à l'Administration pour le projet, et est rédigé dans le respect des dispositions fiscales relatives au mécénat et notamment de l'article 238 bis du Code général des impôts.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer une convention de mécénat avec les entreprises qui souhaitent apporter un soutien financier aux animations municipales organisées dans les domaines culturels et sportifs, et notamment le festival du Manga.

Pour copie conforme,
Le Maire, Bénédicte BOIRON



Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF

